

DÉPARTEMENT
<b>NIEVRE</b>
CANTON
<b>COSNE-COURS-SUR-LOIRE</b>
COMMUNE
<b>COSNE-COURS-SUR-LOIRE</b>

## **ARRÊTÉ DU MAIRE**

08 Avril 2024

----

### **CIRCULATION Et STATIONNEMENT**

**Angle Rue de Veaugues et  
Rue Waldeck Rousseau**

LE MAIRE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
et notamment ses articles L 2 212- 2, L 2 213-1 et suivants,

VU la demande de travaux Angle Rue de Veaugues et Rue  
Waldeck Rousseau, qui seront réalisés par l'entreprise ENEDIS  
– 5, Rue Bernard Palissy – 58034 NEVERS CEDEX

**CONSIDERANT** que cette opération ne peut se réaliser,  
sans modification des dispositions actuelles du stationnement,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de préserver la sécurité  
publique,

### **A R R E T E**

**ARTICLE 01 :** Le Mercredi 17 Avril 2024, de 8h30 à 12heures, l'entreprise ENEDIS est autorisée à effectuer des travaux aériens à l'angle de la Rue de Veaugues et de la Rue du Commerce avec l'utilisation d'un camion élévateur, sur le domaine public.

**ARTICLE 02 :** Le Mercredi 17 Avril 2024, de 8h30 à 12heures, la Rue de Veaugues sera barrée depuis l'angle de la rue de Veaugues au niveau du bar le Carré d'as à l'angle de la Rue Waldeck Rousseau à la Rue de Veaugues.

**ARTICLE 03 :** L'entreprise ENEDIS prendra toutes les dispositions nécessaires, pour que soit assurée la libre circulation des piétons sur le trottoir.

**ARTICLE 04 :** Les droits des tiers demeureront préservés.

**ARTICLE 05 :** Les panneaux seront déposés sur le trottoir et installés par le demandeur. L'entreprise ENEDIS devra en assurer la surveillance pendant toute la durée des travaux.

**ARTICLE 06 :** Madame la Commandante de la Communauté de Brigades de Gendarmerie, Madame la Directrice Générale des Services Municipaux, Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux et le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**FAIT À COSNE-COURS-SUR-LOIRE, LE HUIT AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE.**

Pour le Maire,  
L'adjoint chargé de la sécurité

Michel RENAUD

